سُورَةُ التَّكْوِيرِ

81 - SOURATE DU SOLEIL QUI S'ÉTEINT

29 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la Suite de la sourate Abou Lahab

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

إِذَا ٱلشَّمْسُ كُوِّرَتْ ﴿١﴾ وَإِذَا ٱلنُّجُومُ ٱنكَدَرَتْ ﴿٢﴾ وَإِذَا ٱلْجِبَالُ سُيِّرَتْ ﴿٣﴾
وَإِذَا ٱلْعِشَارُ عُطِّلَتْ ﴿٤﴾ وَإِذَا ٱلْوُحُوشُ حُشِرَتْ ﴿٥﴾ وَإِذَا ٱلْبِحَارُ سُجِّرَتْ
﴿٦﴾ وَإِذَا ٱلنُّفُوسُ زُوِّجَتْ ﴿٧﴾ وَإِذَا ٱلْمَوْءُۥدَةُ سُئِلَتْ ﴿٨﴾ بِأَىِّ ذَنۢبٍ قُتِلَتْ
﴿٩﴾ وَإِذَا ٱلصُّحُفُ نُشِرَتْ ﴿١٠﴾ وَإِذَا ٱلسَّمَآءُ كُشِطَتْ ﴿١١﴾ وَإِذَا ٱلْجَحِيمُ سُعِّرَتْ
﴿١٢﴾ وَإِذَا ٱلْجَنَّةُ أُزْلِفَتْ ﴿١٣﴾ عَلِمَتْ نَفْسٌ مَّآ أَحْضَرَتْ ﴿١٤﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'iḏâ-š-šamsu kuwwirat (1) wa 'iḏâ-n-nujûmu-n-kadarat (2) wa 'iḏâ-l-
jibâlu suyyirat (3) wa 'iḏal-l'išaru 'uṭṭilat (4) wa 'iḏâ-l-wuḥušu ḥuširat
(5) wa iḏâ-l-biḥâri sujjirat (6) wa 'iḏâ-n-nufûsu zûwwijat (7) wa 'iḏâ-l-
maw'ûdatu su'ilat (8) bi 'ayyi ḏanbin qutilat (9) wa 'iḏâ-ṣ-ṣuḥufu nuširat
(10) wa 'iḏâ-s-samâ'u kušiṭat (11) wa 'iḏâ-l-jaḥimu su''irat (12) wa 'iḏâ-
l-jannatu 'uzlifat (13) 'alimat nafsum mâ 'aḥḍarat (14).

An nom d'Allah le Miséricordieux le Très @Miséricordieux.

Losque le soleil s'éteindra. (1) Que les étoiles tomberont des nues. (2) Que les montagnes se mettront en marche. (3) Que les chamelles seront abandonnées. (4) Que les animaux sauvages se regrouperont. (5) Que les mers déborderont. (6) Que les âmes rejoindront les corps. (7) Qu'on demandera à la fille enterrée vivante (8) pour quel crime elle a été mise à mort. (9) Que les actes de chaque homme seront divulgués. (10) Que les cieux seront supprimés. (11) Que l'enfer sera embrasé. (12) Que le paradis sera approché. (13) A ce moment-là, chaque âme connaîtra son bilan. (14).

Ces versets parlent des signes qui annoncent la survenue imminente de l'Heure Suprême:

- Le soleil deviendra une masse obscure et Sa lumière disparaitra. Ibn Abbas a dit à ce propos: «Au jour de la résurrection, Dieu enroulera le soleil, la lune et les étoiles, les jettera dans l'océan puis enverra un vent très chaud qui les réduira en une masse de feu et ils brûleront pour disparaître à jamais.

- Les étoiles seront dispersées et obsurcies. Oubay Ben Ka'b a dit: Six signes auront lieu avant le jour de la résurrection: Alors que les hommes seront au marché, la lumière du soleil disparaîtra. Etant ainsi, les étoiles se disperseront, les montagnes s'écrouleront en s'agitant et en s'ébranlant. Alors les génies et les hommes demanderont refuge les uns auprès des autres. Les bêtes, les oiseaux et les animaux sauvages se fondront les uns sur les autres comme de vagues. Les chamelles pleines de dix mois (à savoir que leur grossesse maximale est de douze mois) seront abandonnées de leurs propriétaires, et les mers s'embraseront (ou déborderont). Les génies proposeront aux humains: «Laissez-nous nous enquérir de tout cela». En arrivant sur le littorel, ils trouveront que les mers sont en ébullition, puis la terre se fendillera et atteindra la septième terre inférieure. Etant ainsi, un vent soufflera pour faire périr les génies et les hommes» ***(Rapporté par Ibn Jarir).***

- Les montagnes se mettront en marche, seront réduites en poussière sans laisser sur terre aucune tortuosité ni un vallonnement quelconque, et la terre sera aplanie totalement.

- Les chamelles pleines de dix mois seront négligées et abandonnées de leurs propriétaires sans connaître la raison. Comme on a dit aussi que leurs propriétaires les verront fuir sans pouvoir les rattraper à cause de la situation critique qui aura lieu.

- Les animaux sauvages seront réunis ensemble. Dieu a dit à ce propos: «**Il n'y a de bêtes sur terre ou d'oiseaux volant de leurs ailes qui ne vivent en société comme vous. Nous n'avons rien omis dans le Livre de la création. Comme tous les autres êtres, ils retourneront à leur Seigneur**» [Coran VI, 38].

- Les mers déborderont. Mais le terme arabe «سُجِّرت» signifie, d'après les exégètes: seront embrasées comme a avancé Ibn Abbas, et Dieu à ce moment leur enverra un vent d'ouest très chaud pour devenir comme un feu.

- Les âmes rejoindront leurs corps. Mais il s'avère que l'interpétation exacte est la suivante: Les âmes seront réparties en groupes de sorte que chacune sera avec ses semblables. Il a été rapporté que 'Omar Ben Al-Khattab récitait un jour ce verset et dit: «-Chaque secte sera regroupée à part: L'homme du bien avec les hommes du bien, l'homme du mal avec les hommes du mal, telle sera la répartition des âmes».

Ibn Abbas de sa part, en confirmant cela, s'est référé à ce verset: «**Les hommes seront répartis en trois catégories**» [Coran LVI, 7], pour corroborer les dires de 'Omar. Quant aux autres ulémas tels que: 'Ikrima, Al-Hassan Al-Basri et d'autres, ils ont avancé que les âmes réintégreront leurs corps.

- «**Qu'on demandera à la fille enterrée vivante pour quel crime elle a été mise à mort**». A savoir que les hommes, du temps de l'ignorance enterraient leurs filles vivantes par mépris et de peur de scandale (qui pourra avoir lieu en grandissant). Ce jour-là, cette fille sera interrogée pour sanctionner l'auteur, tout comme l'homme opprimé qui demandera vengeance de son oppresseur. De plusieurs hadiths relatifs à ce sujet, nous avons choisi ces quelques-uns:

1 - Joudzama Bent Wahb, la fille de 'Oukacha, a dit: «J'étais présente quand le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-

prêchait les hommes en leur disant: «je pense à interdire le coït avec une femme qui a un nourrisson à allaiter, mais je me suis rappelé que les Romains et les Perses font cela, afin que ce rapport ne nuise pas à l'enfant». Puis on l'interrogea sur le fait d'éjaculer en dehors de l'utérus (Al-'Azl), il répondit: «Ceci constitue un enterrement invisible d'un être vivant, tout comme Dieu a dit: **«Qu'on demandera à la fille enterrée vivante»** ***(Rapporté par Ahmed, Mouslim, Al-Tirmidzi et Abou Daoud).***

2 - Khansa Bent Mou'awia As-Souraymya demanda au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Messager de Dieu, quels sont les élus du Paradis?» Il lui répondit: «Ils sont: Les Prophètes, les martyrs, les enfants (morts en bas âge) et les filles enterrées vivantes» ***(Rapporté par Ahmed).***

3 - Qays Ben Acem vint chez le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et lui dit: «O Messager de Dieu, du temps de la Jahilia, j'ai enterré quelques unes de mes filles». Il lui répondit: «-Contre chacune d'elles, affranchis une -ou un- esclave». - Je n'ai que des chameaux, répliqua Qays. Et le Prophète de repartir: «Alors fais une offrande d'une chamelle bien grasse, pour chacune d'elles» ***(-Rapporté par Abdul-Razaq et Al-Bazzar).***

- Les actes de chaque homme seront divulgués. Les livres où les œuvres des hommes seront déployées de sorte qu'ils pourront y voir ce que leurs mains ont perpétré.

- Les cieux seront supprimés. On a interprété cela en disant que la terre sera confondue avec le ciel de sorte que toute notion du haut ou de bas aura disparu.

- Le feu sera embrasé. Qatada a dit à ce propos: Ce qui l'embrase seront le courroux de Dieu et les péchés des hommes.

- Le paradis sera approché des fidèles bienheureux.

Après la production de ces signes, le jour de la résurrection aura lieu et alors **«chaque âme connaîtra son bilan»** et ce qu'elle devra présenter. Dieu a dit à ce propos: **«Un jour viendra où toute âme sera mise en présence du bien qu'elle aura fait. Mise en présence du mal qu'elle**

aura fait, elle souhaitera mettre entre elle et lui un immense espace» [-Coran III, 30].

فَلَآ أُقۡسِمُ بِٱلۡخُنَّسِ ﴿١٥﴾ ٱلۡجَوَارِ ٱلۡكُنَّسِ ﴿١٦﴾ وَٱلَّيۡلِ إِذَا عَسۡعَسَ ﴿١٧﴾ وَٱلصُّبۡحِ إِذَا
تَنَفَّسَ ﴿١٨﴾ إِنَّهُۥ لَقَوۡلُ رَسُولٖ كَرِيمٖ ﴿١٩﴾ ذِي قُوَّةٍ عِندَ ذِي ٱلۡعَرۡشِ مَكِينٖ ﴿٢٠﴾
مُّطَاعٖ ثَمَّ أَمِينٖ ﴿٢١﴾ وَمَا صَاحِبُكُم بِمَجۡنُونٖ ﴿٢٢﴾ وَلَقَدۡ رَءَاهُ بِٱلۡأُفُقِ ٱلۡمُبِينِ ﴿٢٣﴾
وَمَا هُوَ عَلَى ٱلۡغَيۡبِ بِضَنِينٖ ﴿٢٤﴾ وَمَا هُوَ بِقَوۡلِ شَيۡطَٰنٖ رَّجِيمٖ ﴿٢٥﴾ فَأَيۡنَ تَذۡهَبُونَ
﴿٢٦﴾ إِنۡ هُوَ إِلَّا ذِكۡرٞ لِّلۡعَٰلَمِينَ ﴿٢٧﴾ لِمَن شَآءَ مِنكُمۡ أَن يَسۡتَقِيمَ ﴿٢٨﴾ وَمَا
تَشَآءُونَ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ رَبُّ ٱلۡعَٰلَمِينَ ﴿٢٩﴾

falâ 'uqsimu bil-ḫunnasi (15) l-jawâri-l-kunnasi (16) wa-l-layli 'iḏâ 'as'asa
(17) wa-ṣ-ṣubḥi 'iḏâ tanaffasa (18) 'innahu laqawlu rasûlin karîmin (19)
ḏi quwwatin 'inda ḏî-l-'arši makînin (20) muṭâ'in ṯamma 'amînin (21)
walaqad ra'âhu bil-'ufuqi-l-mubîni (23) wamâ huwa 'la-l-ġaybi biḍanînin
(24) wamâ huwa biqawli šayṭanin rajîmin (25) fa'ayna taḏhabûna (26)
'in huwa 'illâ ḏikrun lil-'âlamîna (27) liman šâ'a mikum 'ay-yastaqîma
(28) wamâ tašâ'una 'illâ 'ay -yašâ'a-L-Lâhu rabbu-l-'âlamîn (29).

J'en jure par les étoiles rétrogrades (15) qui se meuvent invisibles, (16) par la pleine nuit, (17) par l'aube naissante, (18) que le Coran est la parole d'un glorieux envoyé, (19) plein de force et bien en cour auprès du Maître du trône, (20) écouté en ces lieux et intègre. (21) Je jure que votre compagnon n'est pas un possédé, (22) qu'il a vu réellement l'envoyé dans le ciel, (23) et qu'il ne cherche pas à dissimuler les révélatoins qui lui sont faites. (24) Je jure que le Coran n'est pas la parole d'un démon maudit. (25) Où voulez-vous en venir? (26) L'avertissement du Coran s'adresse à tout l'univers. (27) Qui le veut, d'entre vous, peut devenir meilleur. (28) Mais vous ne pourrez vouloir que si Allah le veut. Allah le Maître des mondes. (29).

Dieu jure par les étoiles qui disparaissent le jour, qui se meuvent invisibles. Certains exégètes tels que Abdullah et Ibn Abbas, ont rapporté que les deux versets 15 et 16 parlent des gazelles et des bœufs sauvages qui courent puis brusquement disparaissent dans

leurs cachettes. Ibn Jarir a admis les deux commentaires. Il a juré aussi par la pleine nuit quand elle s'étend, d'après Moujahed, ou quand son obscurité s'en va selon Ibn Abbas. Et l'auteur a adopté le premier commentaire bien que le deuxième sens parait être aussi logique. Mais Dieu a juré aussi dans d'autres versets par la nuit et son obscurité et par le jour et sa clarté comme Il a dit: **«Par la nuit qui étend ses voiles, par l'éclat du jour»** [Coran XCII, 1-2].

«Que le Coran est la parole d'un glorieux envoyé» Il s'agit de Jibril (Gabriel) - que Dieu le salue- qui est le porteur du message divin, doué d'une grande force et occupe une place d'honneur auprès de Dieu. D'autant plus, il est écouté et obéi par les autres anges. Il est intègre, car l'intégrité et la fidélité caractérisent aussi Jibril. Dieu a fait son éloge comme Il a fait aussi celui de Son Messager Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue- parmi les mortels, ainsi pour affirmer **«que votre compagnon n'est pas un possédé»** comme les idolâtres l'ont traité.

«Qu'il a vu réellement l'envoyé dans le ciel». Il l'a vu dans le ciel sous sa forme normale et réelle muni de six cent ailes, et ce fut la première fois au désert, mentionnée dans ces versetsî: **«il a été instruit par le Pur Esprit plein de vigueur. Celui-ci se dressa dans les sphères les plus hautes»** [Coran LIII, 5-7]. Il semble que cette sourate fut révélée avant le voyage nocturne et l'ascension au ciel, car il n'y est cité que cette première vue. Quant à la deuxième fois, elle est mentionnée dans ces versets: **«Il l'a déjà vu lors d'une précédente apparition, près du lotus qui marque la frontière du ciel, là où est l'Eden, séjour des bienheureux»** [Coran LIII, 13-15]. La sourate de l'Etoile» [Coran LIII] fut révélée après le voyage nocturne.

«Et qu'il ne cherche pas à dissimuler les révélations qui lui sont faites». Dans ce verset, on a lu le mot arabe «ضنين» avec «d» qui signifie: avare, d'autres l'ont lu «ظنين» avec «dh» qui signifie: un sujet de doute, et dans ce cas on peut traduire le verset comme suit: «Sa sincérité ne peut être mise en doute au sujet du mystère». Qatada, qui a opté pour le premier sens, a dit: «Le Coran était jusqu'alors une chose inconnue aux hommes. Dieu le révéla à Mouhammed qui l'a divulgué sans en rien dissimuler et l'a expliqué à quiconque a voulu

connaître l'interprétation, sans se montrer avare».

«Je jure que le Coran n'est pas la parole d'un démon maudit» qui ne peut ni le porter ni le divulguer, étant une chose qui ne lui convenait pas comme Dieu l'affirme dans ce verset: **«Le Coran n'a pas été descendu du ciel par des démons. Cela n'est ni dans leurs attributions, ni dans leur pouvoir. Ils ne sont pas admis à entendre ce qui se passe au ciel»** [Coran XXVI, 210-212].

Puis Dieu blâme ceux qui ont traité ce Livre de mensonge malgré sa lucidité étant une révélation et une vérité venue du Seigneur -à Lui la puissance et la gloire-. Il leur dit: **«Où voulez-vous en venir?»** voulant les avertir: malheur à vous! Pourquoi vous ne raisonnez pas en vous en détournant? Ce Coran n'est qu'un Rappel pour les habitants de ce monde pour en tirer un grand profit en se conformant à ses enseignements pour celui d'entre vous qui veut suivre la voie droite: **«mais vous ne pourrez vouloir que si Allah le veut»**. Donc ce vouloir ne dépend pas de votre propre personne ou de votre intention. Dieu est le seul qui en est capable et guide qui Il veut. On a rapporté que Abou Jahl, en entendant ce verset: **«Qui le veut, d'entre vous, peut devenir meilleur»** s'écria: «C'est à nous alors de décider: on peut se remettre sur le droit chemin, comme on peut s'en écarter!» Dieu alors fit suivre ce verset par cet autre: **«Mais vous ne pourrez vouloir que si Allah le veut. Allah le Maître des mondes»**.